

# RÉUNION RÉGIONALE D'ATELIER SUR LA GESTION DES AÉROPORTS ET DES INSTALLATIONS ET SERVICES DE ROUTE

(Le Caire, 21 – 24 novembre 2005)

## Ordre du jour

1. Politique de l'OACI en matière de redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne
2. Structures organisationnelles des aéroports, notamment la commercialisation
3. Gestion financière des aéroports et redevances aéroportuaires sur le trafic aérien
4. Développement et gestion des activités extra-aéronautiques
5. Financement des infrastructures
6. Structures organisationnelles des services de navigation aérienne, notamment la coopération internationale
7. Gestion financière des services de navigation aérienne et redevances de services de navigation aérienne

Des notes explicatives relatives à l'ordre du jour et des renvois aux documents figureront dans la note de travail WARFM (Cairo) – WP/1.

*Note.— La réunion se penchera tout particulièrement sur : 1) les politiques et orientations nouvellement révisées de l'OACI relatives à l'économie et à la gestion des aéroports et des services de navigation aérienne et 2) de nouvelles idées concernant les performances du système de navigation aérienne.*

-----

## RÉUNION RÉGIONALE D'ATELIER SUR LA GESTION DES AÉROPORTS ET DES INSTALLATIONS ET SERVICES DE ROUTE

(Le Caire, 21 – 24 novembre 2005)

### RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LA RÉUNION

<b>Date</b>	21 – 24 novembre 2005
<b>Lieu</b>	Bureau régional de l'OACI, Complexe du Ministère de l'aviation civile, Cairo Airport Road, Le Caire, Égypte
<b>Inscription</b>	Lundi 21 novembre 2005 à 9 heures
<b>Ouverture</b>	Lundi 21 novembre 2005 à 10 heures
<b>Objectif</b>	Inculquer les connaissances générales nécessaires pour traiter les questions économiques, organisationnelles et autres questions administratives liées à la gestion des aéroports et des installations et services de navigation aérienne. Les participants devraient pouvoir trouver les principes essentiels et les orientations connexes dans les documents suivants : <i>Politique de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne</i> (Doc 9082/6), <i>Manuel sur l'économie des aéroports</i> (Doc 9562/2) et <i>Manuel sur l'économie des services de navigation aérienne</i> (Doc 9161/4).
<b>Invitations</b>	<p><b>États :</b> Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Bahreïn, Botswana, Burundi, Chypre, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Érythrée, Éthiopie, France*, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Kirghizistan, Lesotho, Liban, Madagascar, Malawi, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni*, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Swaziland, Tadjikistan, Tunisie, Turkménistan, Yémen, Zambie, Zimbabwe.</p> <p>(* États ayant des territoires dans la région)</p> <p><b>Organisations :</b> Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), Commission arabe de l'aviation civile (CAAC), Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Conseil international des aéroports (ACI).</p>
<b>Participation</b>	La réunion d'atelier est destinée aux administrateurs responsables de la gestion et du rendement financier des aéroports et des services de navigation aérienne, ainsi qu'aux économistes et autre personnel de soutien dans ce domaine. Il n'est pas pris pour acquis que les participants ont une connaissance ou une expérience préalable des politiques de l'OACI en matière de redevances d'usage.

Les représentants d'organismes autonomes (publics aussi bien que privés) des aéroports et des services de navigation aérienne des États invités à cette réunion sont les bienvenus. La participation de ces organismes sera d'une grande utilité pour les États eu égard à leurs obligations au titre de la *Convention relative à l'aviation civile internationale* (Convention de Chicago, Doc 7300) et elle contribuera à faciliter la diffusion des politiques et orientations de l'OACI. Les invitations aux réunions d'atelier de l'OACI étant adressées aux États, je vous prie de bien vouloir soumettre celle-ci à l'attention de tous organismes autonomes établis dans votre État et si possible de les inclure parmi les participants de votre État.

Il n'y a pas de frais de participation.

Les participants ayant un taux de présence satisfaisant recevront un certificat de l'OACI

**Langues**

Anglais et arabe

**Secrétaire/conseiller**

M. Ö. Magnusson, Section de la gestion des aéroports et des installations et services de route, siège de l'OACI  
Tél. : +1 (514) 954-6122 ; fax : +1 (514) 954-6744  
Courriel : [omagnusson@icao.int](mailto:omagnusson@icao.int)

**Assistant**

M. A. Zarroug, Expert régional, Transport aérien, Bureau Moyen-Orient  
Tél. : 1+ (202) 267-4841 ; fax : 1+ (202) 267-4843  
Courriel : [MZarroug@cairo.icao.int](mailto:MZarroug@cairo.icao.int)

**Documentation**

Vous trouverez à la Pièce jointe D une liste complète des publications de l'OACI qui seront utilisées comme documents de référence à la réunion. L'OACI fournira gratuitement les documents essentiels, à savoir : *Politique de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne* (Doc 9082/7) et copies imprimées d'extraits du *Manuel sur l'économie des aéroports* (Doc 9562/2) et du *Manuel sur l'économie des services de navigation aérienne* (Doc 9161/4). Certaines des publications de l'OACI qui seront utilisées durant l'atelier sont accessibles sur le site web de l'OACI à l'adresse <http://www.icao.int>. Il s'agit des documents suivants : *Convention relative à l'aviation civile internationale* (Doc 7300), *Politique de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne* (Doc 9082/7), projet d'éléments de rapport de la Conférence sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne, *Rapport de la onzième Conférence de navigation aérienne* (Doc 9828), et ultérieurement le *Manuel sur l'économie des aéroports* (Doc 9562/2) et le *Manuel sur l'économie des services de navigation aérienne* (Doc 9161/4). La Pièce jointe D contient des instructions pour accéder à ces publications. Les États contractants peuvent accéder gratuitement au document « Tarifs d'aéroports et de services de navigation aérienne » (Doc 7100) sur le site ICAO-NET. Les participants qui le souhaitent pourront acheter des

exemplaires supplémentaires des documents qui les intéressent (bien avant la réunion) à un tarif réduit de 50 % en indiquant la cote de référence de la réunion [WARFM (Cairo) 2005] lorsqu'ils feront la commande. Ces publications peuvent être commandées en ligne sur le site web de l'OACI.

Les participants qui souhaiteraient soulever certaines questions ou communiquer des renseignements au sujet de points inscrits à l'ordre du jour sont invités à rédiger des notes de travail informelles de trois pages au maximum. Ces notes devront parvenir au Secrétaire de la réunion **pour le 30 septembre 2005 au plus tard.**

**Frais de voyage et  
allocations journalières**

Les frais de déplacement et les allocations journalières de subsistance sont à la charge de l'État/Administration des participants.

**Information en ligne**

La lettre d'invitation et la note de travail WARFM (Cairo) – WP/1 sont disponibles sur le site web de l'OACI, à la rubrique « Réunions et Conférences ».

-----

# **RÉUNION RÉGIONALE D'ATELIER SUR LA GESTION DES AÉROPORTS ET DES INSTALLATIONS ET SERVICES DE ROUTE**

(Le Caire, 21 – 24 novembre 2005)

## **BULLETTIN D'INFORMATION**

### **1. LIEU DE LA RÉUNION**

1.1 La Réunion régionale d'atelier sur la gestion des aéroports et des installations et services de route se tiendra au Bureau régional Moyen-Orient de l'OACI, au Caire, du 21 au 24 novembre 2005.

### **2. HORAIRE DE LA RÉUNION**

2.1 La session d'ouverture de la réunion aura lieu le lundi 21 novembre 2005 à 10 heures.

2.2 L'horaire et l'ordre du jour quotidiens seront annoncés à la séance d'ouverture.

2.3 Les travaux de la réunion seront menés en anglais et en arabe.

### **3. INSCRIPTION DES PARTICIPANTS**

3.1 Les participants sont invités à se présenter la première journée de la réunion au Bureau d'inscription, à l'entrée de la salle de conférences, entre 9 heures et 9 h 30. Ils recevront un badge d'identité qu'ils sont priés de porter dans la salle de réunion.

### **4. PERSONNEL DE L'OACI RESPONSABLE DE LA RÉUNION**

4.1 Le Directeur régional de l'OACI, M. M.R. Khonji, ouvrira la séance à 10 heures. M. Ö. Magnusson, Chef de la Section de la gestion des aéroports et des installations et services de route, du siège de l'OACI, assumera les fonctions de Secrétaire de la réunion avec le concours de M. A. Zarroug, expert régional du Transport aérien au Bureau Moyen-Orient.

4.2 M. A. Trad (administrateur) et M<sup>me</sup> M. Hindi (assistante, Comptabilité/finances) du Bureau du Caire seront responsables des arrangements administratifs.

4.3 M<sup>me</sup> Hoda Gabriel assurera les services de secrétariat.

4.4 On trouvera en appendice la liste des administrateurs du bureau régional de l'OACI.

### **5. DOCUMENTS, NOTES À DISTRIBUER, ETC.**

5.1 Les documents seront distribués durant la réunion.

## 6. BUREAU RÉGIONAL MOYEN-ORIENT (MID) DE L'OACI

### EMPLACEMENT DU BUREAU MID

6.1 Le Bureau régional Moyen-Orient de l'OACI est situé dans le Complexe du Ministère de l'aviation civile de l'Égypte, Airport Road, Le Caire. Téléphone : (202) 267-4841/5/6, fax : (202) 267-4843, courriel : [icao@idsc.net.eg](mailto:icao@idsc.net.eg) ou [icaomid@cairo.icao.int](mailto:icaomid@cairo.icao.int), site web : [www.icao.int/mid](http://www.icao.int/mid).

### Heures de travail

6.2 Les heures de travail du bureau régional de l'OACI sont de 7 h 30 à 14 h 30.

## 7. PUBLICATIONS EN VENTE DE L'OACI

7.1 Les participants pourront se procurer les documents OACI dont ils ont besoin auprès de la Section administrative du bureau régional de l'OACI, située au premier étage de l'immeuble.

## 8. RÉSERVATIONS D'HÔTEL/DE BILLETS DE RETOUR

8.1 Dès qu'ils arriveront au Caire, les participants veilleront à faire confirmer leur vol de retour par le personnel de la réception de leur hôtel, car le personnel restreint du Bureau régional MID n'est pas en mesure de leur assurer ce service. Les participants sont également invités à faire leur propre réservation d'hôtels, en consultant s'il y a lieu la liste ci-jointe d'hôtels offrant des tarifs spéciaux OACI.

## 9. TRANSPORTS

9.1 Il ne nous sera malheureusement pas possible d'accueillir les participants à leur arrivée à l'aéroport du Caire et de leur assurer le transport en ville. Il leur faudra donc prendre leurs propres dispositions pour leurs déplacements entre l'aéroport et leur hôtel et vice versa.

9.2 Des services de transport par limousine privée (Misr Limousine) entre l'aéroport et la ville sont offerts à un coût approximatif de 60 livres égyptiennes par voiture. Des taxis publics sont également disponibles à la station de taxis de l'aéroport; le tarif de la course est d'environ 40 livres égyptiennes (négociable).

9.3 Navette gratuite par autobus.

9.3.1 Des services gratuits de navette seront offerts uniquement pour les itinéraires ci-après :

### À destination du lieu de la réunion

Départ de l'hôtel Beirut à 8 h 30

Départ du Méridien Heliopolis à 8 h 40

Départ du Sheraton Heliopolis à 8 h 45

Départ des hôtels Novotel et Mövenpick Heliopolis à 8 h 55

### **Au départ du lieu de la réunion**

Des bus seront disponibles après la clôture des séances quotidiennes. Les départs sont prévus provisoirement pour 14 h 45.

*N.B. 1) Les véhicules porteront l'emblème de l'OACI.*

*2) Les heures de départ étant fixes, la ponctualité est attendue des participants.*

## **10. ASSURANCES**

10.1 Il est conseillé aux participants de se faire assurer contre toutes urgences imprévues, y compris les accidents de circulation (taxis, bus, voitures de location, etc.), ainsi que contre les urgences médicales.

## **11. RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LE VOYAGE**

### **PASSEPORTS**

11.1 Tous les participants étrangers arrivant en Égypte doivent être munis de passeports ou d'autres documents de voyage valides.

### **VISAS**

11.2 Tous les participants doivent obligatoirement obtenir un visa officiel de l'ambassade ou du consulat égyptien dans leur pays respectif avant leur départ pour l'Égypte.

### **DOUANES**

11.3 Les participants peuvent importer en Égypte, en franchise de droits, les articles suivants :

Effets personnels, tels que les vêtements requis  
200 cigarettes ou 250 gr de cigares ou de tabac  
1 litre de boissons alcoolisées  
Parfum pour usage personnel

Une fois franchies les douanes, les voyageurs peuvent se procurer des quantités supplémentaires des articles susmentionnés dans les boutiques hors taxes de l'aéroport du Caire.

### **CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES**

11.4 En novembre, les températures quotidiennes varient entre 18 °C et 25 °C.

## 12. DEVICES, CARTES DE CRÉDIT ET SERVICES BANCAIRES

12.1 La monnaie de l'Égypte est la livre égyptienne (L.E.), qui se présente en coupures de 100, 50, 20, 10 et 1 livres. On trouve également des coupures de 50 et de 25 piastres, ainsi que des pièces de 25, 10, 5 et 1 piastres. Le taux de change du dollar américain pendant la première semaine de juillet 2005 était d'environ 5,77 L.E. pour 1 \$US.

12.2 L'importation de devises étrangères ne fait l'objet d'aucune restriction.

12.3 Les cartes de crédit internationales (American Express, Diners Club, Visa, Master Charge, Carte Blanche, etc.) sont normalement acceptées dans la plupart des hôtels, des grands magasins et des restaurants.

12.4 Toutes les banques commerciales échangent les principales devises étrangères et sont ouvertes du dimanche au jeudi, de 8 h 30 à 14 heures.

## 13. RENSEIGNEMENTS DIVERS

### SHOPPING

13.1 Le marchandage est de mise dans les petites boutiques, avec les vendeurs sur le trottoir, etc. Dans les grands magasins, les prix sont fixes.

### EAU POTABLE

13.2 Il est recommandé à tous les visiteurs de ne boire que l'eau ou les boissons en bouteilles.

### CARTES TÉLÉPHONIQUES

13.3 On peut se procurer des télécartes pour appels internationaux sur le marché égyptien.

## 14. ASSISTANCE

14.1 Le bureau régional de l'OACI est à la disposition des participants pour répondre à toute question.

14.2 En cas d'urgence au Caire, le Directeur régional de l'OACI peut être contacté par téléphone portable au 012 321 4946.

**LIST OF HOTELS WITH ICAO CORPORATE RATES  
Year 2005**

HOTEL	RATE US \$	ADDRESS	TELEFAX NO.	E-MAIL	TELEPHONE NUMBER(s)	TRANSPORTATION BY TAXI TO MIDDLE EAST REGIONAL OFFICE
Meridien (Heliopolis)  Booking No. LPR No. (268)	US \$70.00* S or D**	51, El Orouba St., Heliopolis	(202) 417 2492 <i>Attention: Reservation Dept</i>	mer-hell@ie-eg.com	(202) 4168994 4168995	LE 15
Sheraton (Heliopolis)	US \$80.00* S or D***	Orouba St., Heliopolis	(202) 2678172/2678170 <i>Attention: Reservation Dept</i>	Sherhelo@rite.com	(202) 2677730 2677740	LE 15
Movenpick (Heliopolis)  Booking No.MH149	US \$65.00* S or D	Cairo Airport	(202) 4180761 <i>Attention:</i> Mr. Ahmed Khorshid, Asst. Director of Sales	Sales.office@movenpickhel.com.eg	(202)2929626 direct reservation	LE 10
Novotel Cairo Airport	US \$60.00 US \$65.00 (B&B) <i>Incl. Service Charges &amp; Taxes</i>	Cairo Airport	(202) 57694347/5769379 <i>Attention:</i> Mr. Ahmed Seleit Deputy Director of Corporate Sales (202) 2914794/6373530 <i>Attention: Reservation Dept</i>	rso_egypt@accor-hotels.com	(202) 2918520 2914729	LE 10
Concord El Salam	<b>USD80.00S*</b> USD85.00*****	Abdel Hamid Badawi St., Heliopolis	(202) 6226020 <i>Attention: Reservation Dept</i>	Sales.cairo@concorde-eg.com Website: www.concorde-hotels.com	(202) 2931055	LE 15
Baron	US \$50 S or D** <i>Incl. Service Charges &amp; Taxes</i>	8, Maahad El Sahari St., Heliopolis	(202) 2907077 <i>Attention:</i> Mr.Osama Kassiem Senior Sales Executive	resvcai@baronhotels. com website: www.baron hotels.com	(202) 2915757	LE 15
Hotel Beirut	<b>US\$40.00 (S)**</b> US\$45.00 (D) <i>Incl. Serv./Gov. Tax (Rates valid until 30/9/2005)</i>	56, Beirut St., Heliopolis	(202) 2904065 or (202) 4159422 <i>Attention: Reservation Dept</i>		(202) 2911092 4145079 2916048	LE 15
Sonesta Hotel	US\$60.00* (S& D) **	4 El Tayaran St., Nasr City	((202) 4039980 <i>Attention: Reservation Dept</i>	sonesta@sonestacairo.com	(202) 4031259	LE 20

HOTEL	RATE US \$	ADDRESS	TELEFAX NO.	E-MAIL	TELEPHONE NUMBER(s)	TRANSPORTATION BY TAXI TO MIDDLE EAST REGIONAL OFFICE
<b>Cairo Sheraton</b>	US \$85* S&D**	1 Midan El Galaa, Dokki	(202) 3364601/602 <i>Attention:</i> Miss Omneya Wally, Account Sales Executive		(202) 3369700 3369800	LE 50
<b>Marriott Hotels</b>	US \$63.00 Garden room (1 <sup>st</sup> & 2 <sup>n</sup> floor) US \$80.00 Tower room # >	PO Box 33 - Zamalek, Cairo - Egypt	(202) 7351108 <i>Attention:</i> Mr. Yasser Refai Sales Manager	reservation@Cairo Marriott.com	(202) 7358888	LE 50
<b>Flamenco Hotel</b> <b>Reservation code: ICAO UN</b>	US \$ 52(SB+B) *** US \$ 62(DB+B) Standard room <i>Incl. Serv./Gov. Tax</i>	2, El Guezira El Wosta St., Abu El Feda, Zamalek	(202) 7359312 <i>Attention:</i> Mr. Nasser Salama	Sales@flamencohotels.com Website:www.flamencohotels.com	(202) 7350815	LE 50
<b>President</b>	US \$42 (SB) US \$47 (DB) <i>Incl. Buffet Breakfast/Serv/ Gov.Tax</i>	22 Taha Hussein St., Zamalek	(202) 7361752 <i>Attention:</i> Mr. Essam Safwat		(202) 7350718  7350652	LE 50
Semiramis <b>InterContinental</b>	US \$80.00 (this rate until 23/12/2005)	PO Box 60 - Cornich El Nil Cairo	(202) 7971777 <i>Attention:</i> Reservation Dept <i>Or</i> Mr. Ahmed Hegazi Asst. Sales Manager (202) 7963020	Caiha_rsvn@interconti. com	(202) 7957171 <i>OR</i> Egypt Toll Free 0800 443 33 22	LE 50
<b>Conrad</b>	US\$95.00 S&D Standard	1191 Cornich El Nil Cairo, Egypt	(202) 580 8080 <i>Attention :</i> Reservation Dept <i>Or</i> Miss/Maha Eraki Director of Sales		(202) 580 8000	LE 50

- To benefit from ICAO corporate kindly make sure to mention in your reservation request that you are a Participant in an ICAO Meeting, Seminar or Workshop.
- All above rates are subject to 12% service charge, 10% sales tax and 2% municipality tax
- Method of payment should be stated in reservation request
- \* Complimentary meet and assist at Cairo International Airport (upon request 48 hours prior notice)
- \*\* Free transportation from and to Cairo International Airport
- \*\*\* Transportation to ICAO from Hotel & Vice Versa for free
- # You can earn a choice of either miles at your preferred airline program or points towards 300 free exciting rewards options for every dollar you spend at Marriott. Plus you can redeem your points for stays with us or at eight other participating Marriott lodging brands
- Airport Desk: situated in the arrival area for all meet and greet assistance.
- In case of booking on guest account a credit card number as well as its expiry date should be submitted in order to guarantee the reservation

N.B. No ICAO corporate rates will be applicable upon arrival if no prior reservations have been made, following above procedure.

## RÉUNION RÉGIONALE D'ATELIER SUR LA GESTION DES AÉROPORTS ET DES INSTALLATIONS ET SERVICES DE ROUTE

(Le Caire, 21 – 24 novembre 2005)

### PUBLICATIONS DE L'OACI QUI SERVIRONT DE DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DANS LES DÉBATS DE LA RÉUNION D'ATELIER (EN PLUS DES NOTES DE TRAVAIL DE LA RÉUNION)

Doc 7300/8	Convention relative à l'aviation civile internationale
Doc 9082/7	Politiques de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne
Doc 9764, ANSConf 2000	Rapport de la Conférence sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne
Doc 9562/2	Manuel sur l'économie des aéroports
Doc 9161/4	Manuel sur l'économie des services de navigation aérienne
Doc 7100 – Édition 2004	Tarifs d'aéroports et de services de navigation aérienne
Circulaire 284 – AT/120	Étude sur la privatisation des services d'aéroport et de navigation aérienne
Doc 9828, AN-Conf/11	Rapport de la onzième Conférence de navigation aérienne

---

### INSTRUCTIONS POUR ACCÉDER AUX DOCUMENTS DE L'OACI SUR SON SITE WEB

1. Se rendre sur le site web de l'OACI à l'adresse <http://www.icao.int>.
2. Dans le cadre de gauche, cliquer sur « Publications », et à la rubrique « Publications gratuites », chercher le « Doc 7300 — *Convention relative à l'aviation civile internationale* » et le « Doc 9082 — *Politiques de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne* ».
3. Revenir à la page d'accueil, cliquer sur « Réunions », et à la rubrique « Réunions et conférences », cliquer sur « Années antérieures ».
4. À la rubrique « 2000 », cliquer sur « Conference on the Economics of Airports and Air Navigation Services – ANSConf 2000 ». Dans le cadre de gauche, choisir « Working Papers », qui à partir de la note WP/101 contiennent des projets de rapport.
5. À la rubrique « 2003 », chercher « Eleventh Air Navigation Conference ». Dans le cadre de gauche (AN-Conf/11), cliquer sur « Reports of AN-Conf/11 ».